

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 20  
Contre 12

ORDONNE', que le dit ordre du jour soit remis à demain.

RESOLU, que demain cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer ultérieurement le dit Message.

Mr. *Le Solliciteur Général*, du Comité auquel avoit été référé le *Bill* pour faire l'application d'une autre somme d'argent pour bâtir et parachever une Prison Commune pour le District de *Montréal*, a fait rapport que le Comité avoit examiné le *Bill* en entier, et y avoit fait plusieurs amendemens qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, et il a lu le rapport à sa place, et ensuite a délivré le *Bill*, avec les amendemens, à la Table du Greffier, où les amendemens ont été lus une fois en entier.

Sur motion de Mr. *Papineau*, père, secondé par Mr. *La Rue*,

ORDONNE', que le *Bill* et les amendemens soient référés à un Comité de toute la Chambre.

RESOLU, que, Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur les dits *Bill* et amendemens.

Alors, sur motion de Mr. *Papineau*, fils, secondé par Mr. *Huot*,

La Chambre s'est ajournée.

*Samedi, 22e, Décembre, 1810.*

**M**R. *Mure*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport à la Chambre, que ses Adresses de Mercredi dernier à Son Excellence  
N 2 le